

POINTS D'INTÉRÊT

Parc éolien de la Divatte



Le parc éolien de la Divatte est situé au cœur du Vignoble Nantais, en marge des Mauges, à 16 kilomètres à l'Est de Nantes. Le site s'étend sur un plateau entre les communes de La Remaudière et du Landreau. Il comporte 4 éoliennes d'aspect identique d'une puissance unitaire de

2,3 MW. La production annuelle de ces 4 éoliennes est injectée en dérivation sur le réseau haute tension alimentant le poste source de Vallet.

Plan d'eau des Nouëlles

Dans un environnement agréable et paisible à proximité du bourg, ce site propose une aire de pique-nique, des jeux pour enfants, et un parcours de santé. Possibilité de pêche.

Cave touristique

« Domaine Jean-Luc Viaud »



Le domaine viticole situé dans le village de la Renouère, propose une gamme originale de visites et d'animations sur demande (stage d'œnologie, visite et dégustation gourmande...).

Renseignements et réservations au 02 53 78 13 25.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritiques et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

| | GR [®] de Pays | PR [®] Promenade et Randonnée |
|----------------------------|----------------------------|--|
| Continuité du sentier | | |
| Changement de direction | | |
| Mauvaise direction | | |

CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes

Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95

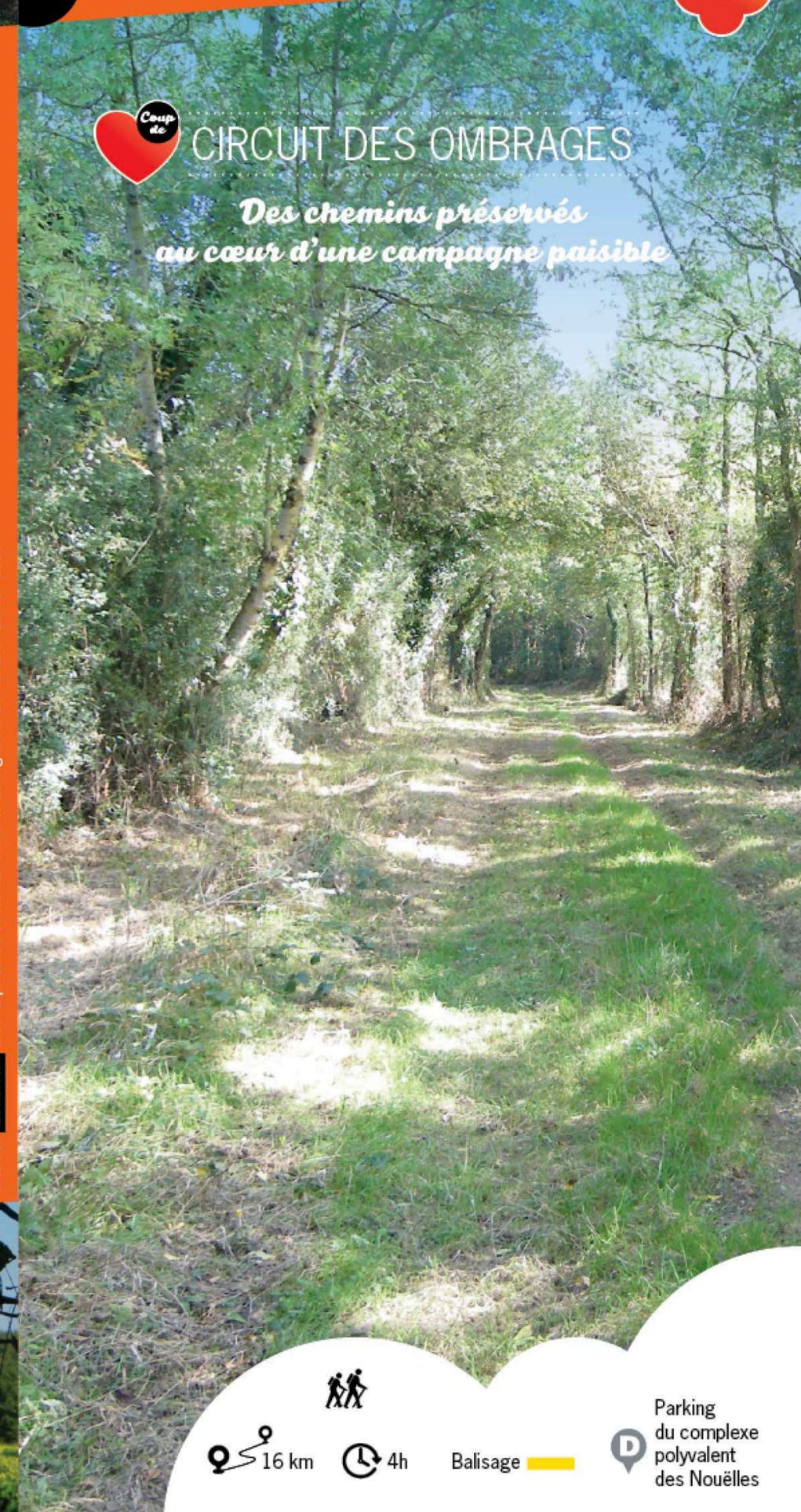
Bureau d'information touristique de Vallet 02 40 36 35 87

www.levignobledenantes-tourisme.com



CIRCUIT DES OMBRAGES

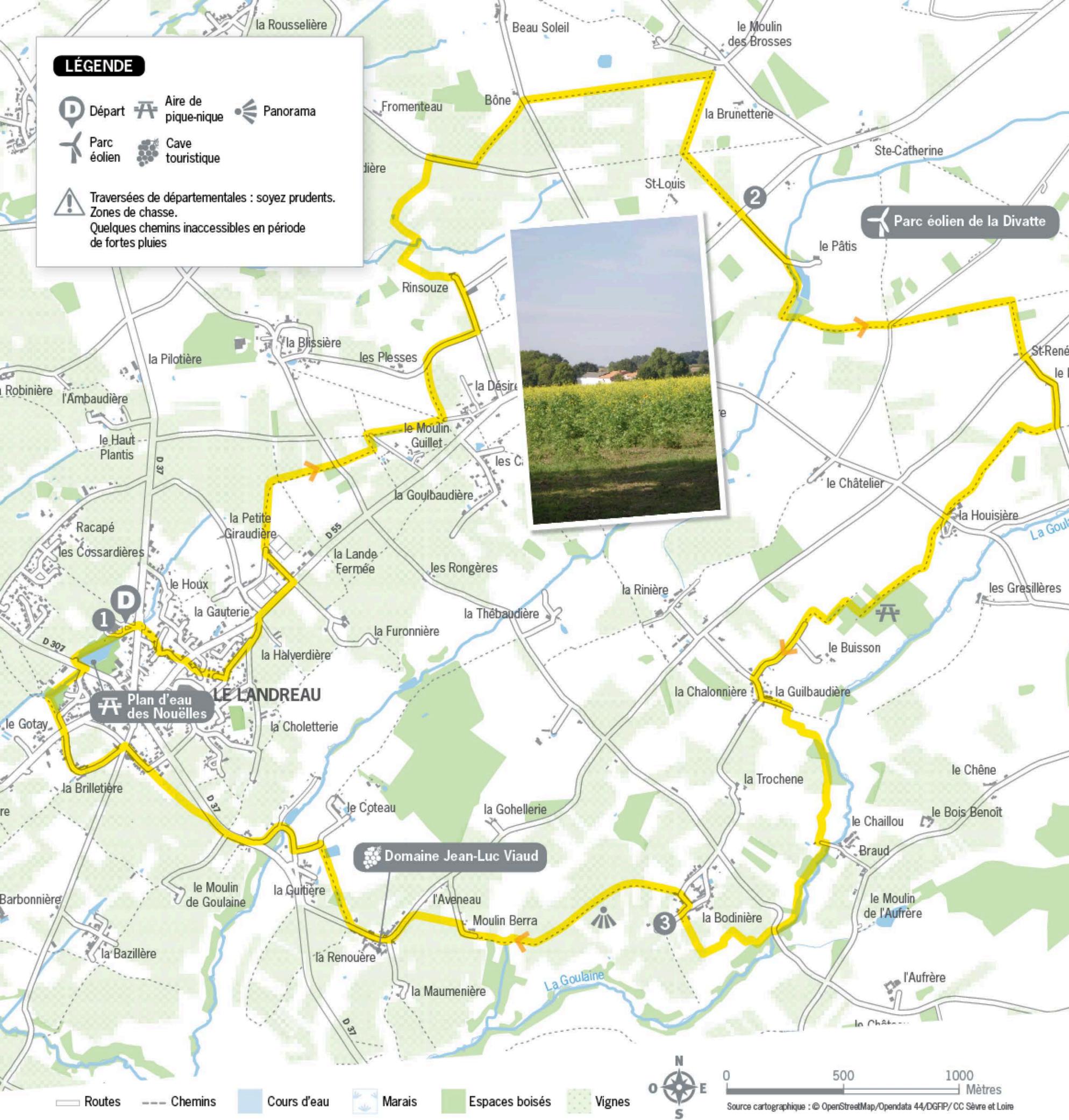
*Des chemins préservés
au cœur d'une campagne paisible*



LÉGENDE



⚠ Traversées de départementales : soyez prudents.
Zones de chasse.
Quelques chemins inaccessibles en période de fortes pluies



GPS - Parking du complexe polyvalent des Nouëlles
Lat 47,207 / Long -1,3065

CIRCUIT DES OMBRAGES

D 1 Du parking, traversez la RD et empruntez en face la sente piétonne. Débouchez sur une place et poursuivez à droite. Au stop, traversez la rue et prenez en face le chemin longeant la rue du clos de la Monnerie. Tournez à gauche dans la rue des camélias, au stop, prenez à gauche puis traversez la RD 55. Longez par la droite les terrains de sport puis tournez à gauche sur la route indiquant « Maison des Sports et Loisirs ». Passez devant le foyer des jeunes et continuez à droite sur chemin dans les vignes. Poursuivez tout droit, traversez la route et continuez tout droit ; tournez à gauche puis à droite et avant le village, prenez le chemin à gauche. À la route, tournez à droite, puis à gauche ensuite pour rejoindre le hameau de Rinsouze. Tournez à gauche et cheminez sur le chemin principal serpentant entre les vignes en suivant toujours par la droite pour déboucher sur une route. Tournez à droite puis 100 mètres après à gauche dans un chemin menant au hameau de Bone. Poursuivez sur le chemin en face et au bout de celui-ci, prenez à droite, puis, au carrefour de cinq chemins, prenez le deuxième à gauche et continuez jusqu'à la RD.

2 Continuez en face sur la route menant au Pâtis, prenez à droite le chemin à côté de l'étang puis à gauche et longez entre vignes et bois, puis tournez à gauche dans un chemin ombragé. Au bout de celui-ci, prenez en face le chemin entre les champs et une haie. Tournez à droite ensuite pour rejoindre et traverser la RD en direction du village du Rosier. Après le village, tournez à droite dans un chemin rural. En arrivant au village de la Houssière, continuez tout droit, puis entrez dans un bois, le chemin tourne successivement à droite et à gauche 2 fois pour récupérer une petite route. Suivez la route à gauche pour rejoindre la Guilbaudière, tournez à gauche et après 100 mètres, prenez à droite le chemin entre une haie et une clôture. Le chemin se poursuit en contrebas de vignes pour rejoindre un chemin ombragé. Au bout de celui-ci, prenez à gauche puis à droite dans un chemin avant la station d'épuration de Braud. Poursuivez le chemin et, à la route, traversez et poursuivez en face. Longez une clôture de champs par la droite et après des vignes et une chénaie, remontez à droite en direction du village de la Bodinière.

3 Dans le village, prenez à droite puis 2 fois à gauche pour emprunter un chemin empierré. Au bout du chemin, au Moulin Berra, quittez la route pour prendre en face le chemin entre les vignes qui arrive à la Renouère. Poursuivez à gauche sur la route et à la sortie du village, prenez le chemin à droite après une maison. Au bout du chemin, empruntez à gauche la petite route ; au carrefour prenez à droite, contournez la petite mare et au niveau des sapins, longez prudemment la RD 37 sur la droite par le bas-côté pendant 150 mètres. Traversez la RD puis longez tout de suite à droite par un chemin de terre puis par un chemin entre les vignes pour arriver rue des écoles. Au stop, prenez à gauche la rue de la Brilletière, poursuivez et après le virage, au stop, continuez tout droit la rue qui monte en face. Prenez le chemin menant au petit parc, remontez à droite pour arriver au niveau de la RD 307, prenez à gauche puis traversez la RD pour rejoindre le chemin longeant la plan d'eau pour rejoindre le point de départ.

Routes --- Chemins Cours d'eau Marais Espaces boisés Vignes



0 500 1000 Mètres

Source cartographique : © OpenStreetMap/Opendata 44/DGFP/CC Sèvre et Loire